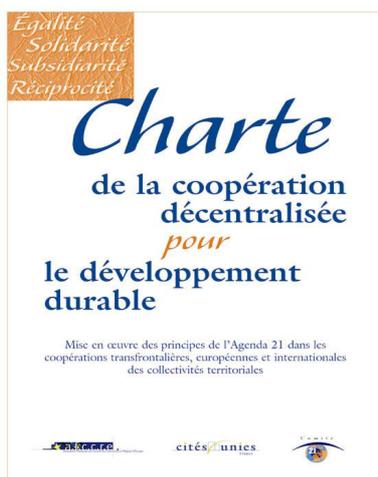


## SOUTIEN À LA CHARTE DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Cette Charte, élaborée conjointement par l'AFCCRE et Cités Unies France, en collaboration avec le Comité 21, s'adresse aux collectivités territoriales françaises qui sont engagées ou qui souhaitent s'engager dans des partenariats européens et/ou internationaux avec des collectivités territoriales étrangères.

Elle définit les grands principes caractérisant des coopérations internationales conformes au développement durable (égalité entre partenaires, participation, ...) et devrait servir de document de référence aux collectivités territoriales qui souhaitent développer des actions de coopérations internationales ou réinterroger leurs pratiques actuelles.

Je soussigné(e) .....

Fonctions .....

Collectivité .....

- Apporte mon soutien à la Charte et aux principes qui y sont définis et accepte de figurer parmi les signataires.**
- Je sou mets cette Charte à l'approbation de mon Conseil municipal, d'agglomération / Conseil général / Conseil régional <sup>1</sup>.**
- Mon conseil municipal/d'Agglomération/général/régional a approuvé la charte par délibération du..... (joindre la délibération)**

Adresse .....

Tél..... Fax.....

Mél.....

Date : ..... Signature : .....

A retourner à : AFCCRE – 30 rue Alsace-Lorraine – 45000 ORLEANS  
Sabine MARTORELL - Fax : 02 38 77 21 03  
ou  
CUF – 9 rue Christiani – 75018 PARIS  
Elisabeth CATTON – Fax : 01 53 41 81 41  
Consulter la Charte en ligne sur [www.afccre.asso.fr](http://www.afccre.asso.fr)

<sup>1</sup> Rayer la mention inutile